FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prévention et lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Le 17/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser le cadre juridique des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes (définition juridique, sanctions disciplinaires et pénales, charge de la preuve, protection fonctionnelle et protection des témoins) ;
- Prévenir les situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- Connaître les stratégies des agresseurs et leurs impacts psycho-traumatiques sur les victimes ;
- Repérer les victimes de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- Réagir de façon adéquate aux situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes en adaptant sa pratique professionnelle (en tant que manager, professionnels RH et santé, témoin, collègue, responsable syndical etc.) ;
- Faire cesser les situations de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- Orienter les victimes de violences sexuelles et sexistes, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- Utiliser les procédures et dispositifs mis en place par l'employeur pour prévenir, traiter et lutter contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Contexte des violences sexuelles et sexistes et cadre juridique

- Contexte des violences sexuelles et sexistes aujourd'hui en France, grâce notamment à des études telles que l'enquête dirigée par le Défenseur des droits en 2014, l'enquête « Contexte de la sexualité en France » en 2006 et l'enquête VIRAGE de l'INED principalement
- l Définition juridique de l'agissement sexiste, du harcèlement sexuel et des violences sexuelles et sexistes (agressions sexuelles et viols notamment) ; (différence entre « drague » et harcèlement, conflit et violence, etc.)
- Cadre juridique : pénal et administratif (actes prohibés et sanctions encourues), obligations légales de l'employeur en matière de prévention ; obligations des agents, agentes (article 40 du code de procédure pénale) ;

JOUR 2

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Propos et comportements sexistes au travail : repérer, réagir et prévenir

- Stratégies des agresseurs, agreseuses et de l'impact des violences sexuelles et sexistes sur les victimes
- Acteurs clé, outils et dispositifs de prévention et de traitement spécifiques à l'employeur ;
- Mesures de protection des victimes et des lanceurs, lanceuses d'alerte (protection fonctionnelle, procédure d'alerte, droit de retrait).

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public
Le contenu et l'approche pédagogique seront adaptés au public concerné afin de garantir une bonne transmission de connaissances

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation à distance sur l'outil de votre choix (Zoom ou Google Meet)
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- **Pendant la formation** :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

  - Quizz
  - Interactivité à partir d'illustrations, croquis, schémas,...
  - Photos de situation de travail qui pourront être fournies par le donneur d'ordre
- **Après la formation :**
  - Fourniture d'un résumé pratique sous forme d'une fiche synthétique au format PDF imprimable au format A4 standard
  - Le baromètre social
  - Livraison d'un enregistrement vidéo du module à destination du service formation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Quizz, études de cas réels, approche concrète et utile au quotidien des agents concernés
- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.